

LACME SAS

Les Pelouses
Route du Lude
72200 LA FLECHE

SIRET 451234470 00016

APE/NAF 2711Z

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/05/21 au 31/05/21
Paiement le 31/05/21 par Virement

Conv. coll. CCN de la Métallurgie de la Sarthe

N° Séc.Soc. 2720161293035 78 Matricole 62
Ancienneté 28 an(s) et 7 mois
Emploi Assistante Serv. du Personnel Indice 1
Qualification Adminis - Techn Niveau IV
Département ADMINISTRATION Coef. 255
Catégorie MENSUEL Horaire 151,6700

Mme PHILIPPE Christelle

La Touche des Bois

72270 VILLAINES SOUS MALICORNE

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire Mensuel				2633,00	
Absence Elus Non Rémunérée	13,00	17,36		225,68	
Absence CP Ancienneté	1,00	119,68		119,68	
Indemnité de CP Ancienneté	1,00	119,68		119,68	
Prime d'Ancienneté		2407,32	15,0000	361,10	
TOTAL BRUT				2768,42	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		2768,42		0,00	193,79
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès				0,00	0,00
Complémentaire Santé et Prévoyance				60,99	60,99
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		2768,42		0,00	72,53
RETRAITE Non CADRES					
Sécurité Sociale plafonnée	2768,42	6,9000		191,02	236,70
Sécurité Sociale déplafonnée	2768,42	0,4000		11,07	52,60
Complémentaire Tranche 1	2768,42	4,0100		111,02	166,38
FAMILLE	2768,42			0,00	95,51
ASSURANCE CHOMAGE Non CADRES	2768,42			0,00	116,27
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
60,99				0,00	81,56
1632,10				0,00	4,88
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	6165,36	6,8000		419,25	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	6165,36	2,9000		178,79	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS				0,00	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				972,14	1407,63
Réintégration frais de santé				60,99	
Indemnité de transport				4,00	
Régul Indemnité de transport				0,42	
Participation Brute Placée				1632,10	
Intéressement Brut Placé				1752,30	
Mémo CSG-CRDS/Part-Int Placés				328,29	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

2128,15

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

48,83

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						2036,06	3,20	65,15
								Net payé en euros
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	2063,00
Période	2768,42	972,14	1407,63	0,00	2036,06	151,67	0,00	Allègement des cotisations employeur
Année	14301,28	3643,22	5900,87	0,00	11477,44	758,35	0,00	215,94
Compteurs		Pris	Restant	Acquis	Dates de congés			
Congés		0,0000	0,0000	24,9600	Du 26/04/21 Au 26/04/21			
Congé Ancienneté		1,0000	1,0000	0,0000	Du Au			
					Du Au			
								Total versé par l'employeur 4176,05

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

BULLETIN DE PAIE

EURO
Original

PAIE DU 01/05/2021 AU 31/05/2021

Matricule : 0000000207
N° s.s. : 170037217600905
Emploi : TECHNICIEN
Qualif. : 235
Niveau : IV
Coeff. : 235 Entrée : 13/09/2001
Indice : 2 Sortie :
Date début d'ancienneté : 13/09/2001
Heures payées : 159,4

ETAC SAS
Route de Chalou

49430 LES RAIRIES
SIRET : 31737364500017 APE : 1729Z

M. PHILIPPE TONY
LA TOUCHE DES BOIS

ventilation comptable : PRODUCTION
service : NUMERIQUE
population : TECHNICIEN

72270 VILLAINES SOUS MALICORNE

RUBRIQUES	QUANTITE OU BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES MONTANT
0021 Salaire horaire	152,00	17,1184		2 602,00	
1001 Prime d'ancienneté	2 602,00	15,0000		390,30	
2016 HEURES SUPP 25%	7,40	21,3980		158,35	
TOTAL BRUT				3 150,65	
SANTÉ					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	3 150,65				220,55
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	3 150,65				36,86
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES					
Accidents du Travail - Maladies Professionnelles	3 150,65				80,34
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	3 150,65	6,9000	217,39		269,38
Sécurité Sociale déplafonnée	3 150,65	0,4000	12,60		59,86
Complémentaire Tranche 1	3 150,65	4,0100	126,35		189,35
FAMILLE					
Famille	3 150,65				108,70
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	3 150,65				132,34
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
Autres contributions dues par l'employeur	36,86				2,95
Autres contributions dues par l'employeur	3 150,65				66,03
Autres contributions dues par l'employeur	3 150,65				12,60
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	3 132,38	6,8000	213,00		
EXONERATION SALARIALE HEURES SUPPLEMENTAIRES					
Exonération salariale heures supplémentaires	158,35	-11,3100	-17,91		
CSG/CRDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU					
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	155,58	9,7000	15,09		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	3 132,38	2,9000	90,84		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				657,36	
8200 Heures suppl non imposables				158,35	
NET IMPOSABLE				2 440,87	

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

2 493,29

43,35

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 440,87	3,20	78,11
Pour plus d'informations sur le bulletin clarifié: https://www.service-public.fr			
Mode de Règlement : Virement CRCRA LE MANS		NET A PAYER	Total versé par l'employeur
Payé Le : 28/05/2021 Bic-Iban : 17906 00112 16892542001 83			4 329,61
Conv. Coll.: Transformation Papier Carton Ouvrier Etam			Allègement de cotisations
Congés 19/20 20/21			-245,75
acquis 30,00 28,84			
pris 30,00			
restants 28,84			
Fractionnement 14,00 CP Ancienneté			Cumul imposable
Repos Compensateur 34,25			
Balance 54,50			12 772,80